

Pourquoi soutenir l'OVEO

Depuis 2005, l'Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO) informe le public, les professionnels et les politiques à travers ses actions et les articles publiés sur son site www.oveo.org.

L'OVEO a lancé en 2007 un appel (signé depuis par plus de 250 associations) demandant l'interdiction légale des châtiments corporels et autres traitements humiliants, dans la famille comme à l'école et dans toute la société, afin que les enfants et adolescents soient protégés par la loi comme le sont les adultes. Cette interdiction, également demandée par l'OMS, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, l'UNICEF et le Conseil de l'Europe, existe dans de nombreux pays du monde. En France, où elle est soutenue par le Défenseur des droits et la fondation France Stratégie, elle a déjà fait l'objet de plusieurs propositions de loi depuis 2009, dont celle du 20 avril 2016 pour l'inscription au Code civil de ce droit au respect de l'intégrité de tout être humain.

La tolérance envers la violence éducative ordinaire est le terreau de la maltraitance caractérisée – celle qui est jugée inacceptable par la société. Infligée à la plupart des enfants pendant toutes les années où leur cerveau se forme, la VEO les prépare à devenir eux-mêmes violents, ne serait-ce que par imitation, et à trouver normal que les conflits se règlent par la violence. L'interdiction de toute forme de violence dans l'éducation doit s'accompagner d'une information sérieuse de tous et de mesures d'aide et de soutien. Elle est une étape évidemment insuffisante, mais indispensable pour que la violence cesse d'apparaître comme une solution acceptable, dans un monde où les moyens de destruction sont à l'échelle de la planète.

L'OVEO est une association de bénévoles, sans autre financement que les cotisations et dons de ses membres et sympathisants. Il se veut avant tout un lieu de réflexion, d'information et de sensibilisation sur la violence éducative ordinaire sous toutes ses formes, y compris les moins reconnues.

L'OVEO peut être représenté par ses membres, à leur initiative, sur des salons ou des forums associatifs. Olivier Maurel, fondateur de l'OVEO, et d'autres membres de l'association ou de son comité de parrainage, donnent des conférences à l'invitation d'autres associations ou d'institutions, et interviennent dans les médias. Etant un observatoire, l'OVEO ne préconise et ne représente aucune thérapie ni méthode d'éducation en particulier. Il est indépendant de tout parti ou groupe d'intérêt.

ADHÉRER à l'OVEO

Cotisation annuelle (valable du 1^{er} janvier au 31 décembre) selon vos possibilités : **5 €, 10 €, 15 € ou plus**. Par paiement sécurisé sur www.oveo.org ou par chèque à l'ordre de l'OVEO, à envoyer à l'adresse indiquée sur la page **Adhérer à l'OVEO**.

L'OVEO a été reconnu association d'intérêt général en 2016. N'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse : adhesion@oveo.org.

SOUTENIR NOTRE ACTION

Si vous avez un peu de temps à consacrer à notre action, vous pouvez participer aux échanges sur notre *liste de discussion* (réservée aux adhérents).

Vous pouvez aussi aider notre petite équipe à alimenter le site www.oveo.org en nous proposant des articles argumentés, des informations commentées, des traductions d'articles étrangers sur les sujets abordés par l'OVEO.

Nous souhaitons en particulier : donner des *informations scientifiques* sur les causes et les conséquences de la VEO ; publier des *commentaires critiques* sur des livres ou d'autres œuvres (films, chansons...) qui prennent position contre la VEO ou au contraire la préconisent ; commenter l'actualité concernant la violence éducative en France et dans le monde.

Vous pouvez aussi : participer à la mise au point de *matériel d'information* (tracts, brochures, affiches...) ; tenir un *stand* sur un salon ou forum associatif ; créer un *groupe local* OVEO pour échanger, faire connaître nos idées auprès des parents, des professionnels (enseignants, éducateurs, médecins...), des élus...

Où encore : écrire à titre individuel aux élus, aux professionnels, aux médias pour nous faire connaître ou pour réagir à une situation (nous publions des lettres ouvertes) ; nous envoyer votre *témoignage* personnel ou votre définition de la VEO ; vous abonner à notre *lettre d'information* et la faire circuler ; et enfin : *diffuser ce dépliant* (disponible en pdf sur www.oveo.org, nous contacter pour envoi en nombre).

Contact local :

Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO)

contactez_nous@oveo.org

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#) OVEO



www.oveo.org

*Les enfants n'ont pas besoin d'être éduqués,
mais d'être accompagnés avec empathie.*

Jesper Juul, auteur de
Regarde... ton enfant est compétent.

*Il est urgent de promouvoir
la culture du respect de l'enfant comme
"ultime révolution possible" et comme
élément fondamental de transformation
sociale, culturelle, politique et humaine
de la collectivité.*

Maria Rita Parsi, psychologue italienne.

Pourquoi un Observatoire de la violence éducative ordinaire

L'OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE ÉDUCATIVE ORDINAIRE (OVEO) est une association indépendante fondée en 2005 à l'initiative d'Olivier Maurel, auteur de livres sur la non-violence, puis, à la suite de sa découverte de l'œuvre d'Alice Miller, sur la violence éducative.

La *violence éducative ordinaire* (VEO) est la forme de violence physique et psychologique entre humains la plus courante dans le monde, puisqu'elle touche presque tous les individus dans toutes les sociétés (à de très rares exceptions près), dès leur naissance et à travers des pratiques très variées. Elle existe dans l'espèce humaine depuis des millénaires, et peut être considérée comme la violence première, socialement acceptée, qui rend possibles et acceptables toutes les autres formes de violence et d'abus de pouvoir. La violence éducative ordinaire n'est ni nécessaire pour faire un être humain digne de ce nom, ni génétiquement programmée (elle est absente en temps normal chez les grands primates) ; elle peut être combattue et disparaître un jour.

Les châtiments corporels

Ils sont traditionnellement l'une des manifestations les plus visibles de la violence éducative ordinaire. Leur intensité varie beaucoup selon les époques, les cultures et les familles. La bastonnade, le fouet et d'autres traitements plus violents encore sont couramment pratiqués dans de nombreux pays et étaient largement admis en France jusqu'à une date récente. Mais, pour un petit enfant, chaque agression (même une tape "légère" ou une "petite" fessée) est une atteinte à sa sécurité et à son mode relationnel spontané qui affecte son développement physique et émotionnel.

Violence physique et violence psychologique

De nombreuses formes de violence psychologique sont infligées aux enfants sous prétexte d'éducation : moquerie, jugements, menaces, cris, punitions, indifférence, retrait d'amour pour obtenir que l'enfant fasse ce qu'on lui demande. L'amour conditionnel, le contrôle et la manipulation sont des formes de violence éducative tout aussi répandues que les châtiments corporels, et qui risquent de se développer si nous ne sommes pas vigilants. Les violences psychologiques sont une source de stress qui porte également atteinte à l'intégrité physique de l'enfant et à son sentiment de sécurité. De plus, outre leurs effets psychiques propres, les châtiments corporels s'accompagnent toujours de violences

psychologiques. Ces deux formes de violence et d'abus de pouvoir ne doivent pas être opposées ni comparées comme si l'une devait être moins grave et plus acceptable que l'autre.

Conséquences de la violence éducative ordinaire

Tous ces traitements infligés sous prétexte d'éducation par les personnes responsables de l'enfant et censées le protéger compromettent son estime de soi, la confiance qu'il a en lui-même et dans les autres, le développement de sa personnalité, de son intelligence, de sa capacité de décision et de choix. Ils sont donc une cause majeure de difficultés dans les relations personnelles et dans la vie courante. L'anxiété qu'ils provoquent est à l'origine de troubles nerveux et du système immunitaire, cause de nombreuses maladies organiques, de dépression et d'addictions. Lorsque le stress et la peur sont trop intenses et répétés, ils peuvent s'inscrire dans la mémoire traumatique, avec des conséquences graves à l'adolescence et à l'âge adulte.

La violence éducative se perpétue par l'exemple, de génération en génération.

On ne peut enseigner la non-violence par la violence.

Illustration : Gregory Nemeo, *Teachers College Reports*, Columbia University, Vol. 3, n° 1, hiver 2001 (www.nospank.net).



Ce qu'un adulte éprouve lorsqu'il subit une violence quelle qu'elle soit, un enfant le ressent de la même manière. S'il peut manquer de force et de savoir, il n'est pas d'une espèce différente.

Infligées dès le plus jeune âge, les violences ordinaires prédisposent, une fois adulte, à rester dans la logique de la loi du plus fort, en se soumettant à d'autres et/ou en faisant subir à son tour à des êtres plus faibles (ses propres enfants, son conjoint ou toute autre personne), consciemment ou le plus souvent inconsciemment, ce qu'on a subi enfant.

Un enfant apprend par imitation, il réagit avant tout, spontanément et dès sa naissance, à ce qu'on lui montre et à ce qu'on lui fait. Si nous lui donnons l'exemple de la violence, qui plus est sous prétexte de l'éduquer, nous ne devons pas nous étonner s'il reproduit tôt ou tard cette violence ou la retourne contre lui-même.

Cela ne signifie pas, bien au contraire, qu'il faut laisser les enfants livrés à eux-mêmes : ce serait de la négligence et

de l'abandon ; les enfants ont besoin de notre présence affectueuse, de notre exemple et de nos soins attentifs. Mais connaître les effets néfastes, à court et à long terme, de la VEO, et comprendre en quoi et *pourquoi* nous la reproduisons nous-mêmes, est un premier pas nécessaire qui nous aidera à porter un autre regard sur les enfants, à renouer avec eux des liens de confiance et d'empathie, afin de trouver d'autres manières de vivre ensemble.

Le premier effet de la violence éducative ordinaire est que la plupart des individus, à l'âge adulte, la reproduisent sans se poser de questions : parce qu'ils ont intériorisé la conviction que les traitements subis étaient nécessaires et "mérités" ; et parce qu'il leur est difficile d'affronter l'idée que cette violence aurait pu leur être épargnée. Pourtant, cette idée est libératrice. Une société libre et en paix ne peut être faite que d'individus qui pensent par eux-mêmes, et non basée sur la compétition, l'humiliation et la loi du plus fort.

Nous avons le devoir de faire en sorte que la loi et la société protègent les enfants au moins autant que nous, adultes. Il ne faut pas croire que les violences subies, même "oubliées" ou "pardonnées", ne laissent pas de traces. Toute l'histoire de l'humanité, et aujourd'hui de très nombreuses études scientifiques, prouvent le contraire.

Quelques livres pour mieux comprendre ce qu'est la violence éducative ordinaire, d'où elle vient et comment elle se perpétue :

Olivier MAUREL :

- *La Fessée, questions sur la violence éducative*, La Plage, nouvelle édition 2015.
- *Oui, la nature humaine est bonne !* Robert Laffont, 2009.
- *La Violence éducative, un trou noir dans les sciences humaines*, L'Instant présent, 2012.

Alice MILLER (www.alice-miller.com), en particulier :

- *Libres de savoir*, Flammarion, 2001 ;
- *C'est pour ton bien* (1984), *L'Enfant sous terreur* (1986), *La Connaissance interdite* (1990) et *Notre corps ne ment jamais* (2000), réunis dans *L'Essentiel d'Alice Miller*, Flammarion, 2011.

Plus de ressources et d'informations sur www.oveo.org

NOUS CONTACTER : contactez_nous@oveo.org

Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO)
Siège social : c/o Olivier Maurel, 1013C, chemin de la Cibonne, 83220 Le Pradet.